
Procès-verbal de la commune de Metz concernant la fête organisée pour célébrer la reprise de Toulon, lors de la séance du 19 nivôse an II (8 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Procès-verbal de la commune de Metz concernant la fête organisée pour célébrer la reprise de Toulon, lors de la séance du 19 nivôse an II (8 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 111-113;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35654_t2_0111_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

d'hui je t'annonce une nouvelle caisse renfermant 278 marcs, provenant, comme les premières, des églises de notre ressort. Nous pourrions encore faire un envoi, & Autun aura fourni plus de 2,000 marcs d'argenterie, compris ce qui fut envoyé l'année dernière. Vive la République ! vive la Montagne ! » (1)

Mention honorable, insertion au bulletin. (2)

26

Le conseil-général de la commune de Metz annonce que la nouvelle de la reprise de Toulon a excité l'enthousiasme universel de ses habitans; ils l'ont manifesté par des fêtes dont les exemplaires du récit sont joints à la lettre.

« Mandataires du Peuple dit ce conseil-général, les soldats versent leur sang pour défendre les lois sublimes que vous faites; nous saurons mourir aussi pour les faire exécuter. Affermissez la République, & ne quittez votre poste que lorsqu'elle n'aura plus d'ennemis au-dehors ni au-dedans » (3).

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Metz, 12 niv. II] (5)

« Représentans du Peuple

La nouvelle de la reprise de Toulon par les intrépides défenseurs de la République a excité l'enthousiasme universel des citoyens de cette commune; ils l'ont manifesté par des fêtes dont nous vous adressons des exemplaires. Elles ont devancé l'arrivée de votre décret et décadi dernier, nous avons célébré à la fois la fête de la Raison et celle ordonnée par le décret du quatre.

Mandataires du peuple, vous faites des lois sublimes, les soldats versent leur sang pour les défendre... [suite reproduite au P.V.] ».

LEFÈVRE (notable), ADAM (secrét.).

[Procès-verbal de la fête, 7 niv. II] (6)

« Le récit de la reprise de Toulon fut annoncé à Metz le 6 au soir par le courrier chargé d'en porter l'étonnante nouvelle à l'armée de la Moselle; le courrier en sortant de la maison commune se rendit à la société populaire à laquelle il en fit part; les cris de vive la République, vive la Montagne, furent mille fois répétés. Vers dix heures du soir un grand nombre de citoyens et citoyennes réunis à la maison commune, témoignèrent au conseil général leur désir que cette nouvelle, si agréable aux bons citoyens, fût à l'instant même annoncée au public. Le conseil s'est empressé de déférer à ce vœu : à la lueur des flambeaux, au bruit de la musique, accompagné d'une foule de citoyens, il se rendit sur les places publiques où il proclama les grandes nouvelles apportées par le courrier; mais la malveillance qui ne dort jamais s'étoit agitée pendant la nuit, elle avoit répandu que cette nouvelle n'étoit rien moins que véritable, que nos

(1) P.V., XXIX, 64. Même texte, signé G. Mérandon et daté du 14 niv. II (C 288, pl. 872, p. 10). Mention dans *J. Lois*, n° 468; *J. Sablier*, n° 1064; *J. Fr.*, n° 472.

(2) Bⁱⁿ, 20 niv. (2^e suppl^t).

(3) P.V., XXIX, 64. Mention dans *J. Lois*, n° 468, p. 3.

(4) Bⁱⁿ, 20 niv. (2^e suppl^t).

(5) (6) C 288, pl. 886, p. 6-7. Broch. impr., 7 p.

succès n'étoient rien moins que réels, et déjà le bon citoyen éprouvoit cette espèce de peine qui suit le renversement de ses plus chères espérances, lorsque le citoyen Maire reçut la lettre suivante :

« Paris, 4 Nivos, l'an 2 de la République une et indivisible.

« Vive la liberté, frère et amis, la République « a triomphé sur les bords de la Méditerranée, « et ses défenseurs ont chassé les lâches et perfides Anglois et Espagnols qui s'étoient traîtreusement emparés de Toulon; ce port s'appellera dorénavant le port de la Montagne; les « républicains ont fait aux esclaves beaucoup de « prisonniers, tué beaucoup de monde, et pris « environ deux cent cinquante pièces d'artillerie dont cent de gros calibre, et vive la République. Signé RICHAUD, à tous ses amis les bons « républicains de Metz. »

Il se hâta de la communiquer, et le Conseil arrêta qu'elle sera imprimée, affichée, et que, sur-le-champ il la proclamerait solennellement dans toute la ville : cette détermination fut reçue avec enthousiasme par les citoyens présens à la séance.

Un membre propose de faire circuler dans les campagnes des exemplaires de la lettre; un autre demande qu'il en soit fait part aux honorables victimes de la guerre, aux braves défenseurs de la patrie, malades ou blessés, dans les hôpitaux.

Un autre veut qu'elle soit également transmise aux gens détenus comme suspects, pour, par le récit de nos succès, accroître le regret qu'ils doivent éprouver d'avoir embrassé un parti anti-républicain.

L'assemblée adopte à l'unanimité les deux premières propositions, et rejette la troisième.

L'agent national fait lecture de six vers tirés de la tragédie de Brutus, qu'un citoyen vient d'approprier aux circonstances, ils sont applaudis; un membre en demande et le conseil en arrête l'inscription sur les portes de la ville; les voici :

*Si, dans le sein de Metz, il se trouvoit un traître
Qui regrettât les rois & qui voulût un maître,
Que le perfide meure, &c.*

A onze heures le conseil est sorti de la maison commune, un membre de la société populaire portoit le drapeau tricolore, un autre le tableau de la déclaration des droits de l'homme, les tambours et la musique de la garde nationale à la tête; le conseil, les citoyens en grand nombre, se sont rendus en chantant l'hymne de la liberté sur la place de la loi, il a fait le tour de l'arbre de la liberté; lecture a été donnée de la lettre du représentant Richaud.

Cette lettre, les applaudissemens des citoyens, la musique, le son de la cloche de mutte, tout imprimoit dans les cœurs un sentiment de joie affectueuse qui se manifestoit de toutes les manières.

L'assemblée s'est ensuite rendue sur la place des Sans-culottes; le maire a fait ouvrir un ban; il a dit : « Citoyens, il retentissoit hier encore « dans nos murs le cri d'indignation et d'horreur que vous jettâtes tous à la nouvelle de « l'infâme trahison de Toulon.

« Le crime avoit ouvert à nos éternels ennemis « les portes de cette ville; Citoyens, le crime et « ses triomphes sont passagers.

« Toulon est au pouvoir des Français; nos républicains intrépides l'ont attaqué, ils y sont entrés sur des monceaux de cadavres expiant par le fer leur révolte, leur trahison. »

Ils ont péri, et leur sang impur a servi d'haucostes aux mânes sanglants des représentans du peuple égorgés dans Toulon par l'anglais féroce ligué avec l'espagnol fanatique.

Apprenez, ô vous qui pourriez encore préparer des trahisons, apprenez quelle destinée vous est réservée; sachez que le peu d'ennemi échappé au fer Français, mettoit en fuyant le feu à la ville qu'ils abandonnoient; c'est ainsi que tôt ou tard la trahison est récompensée par ceux même qu'elle a servi; c'est ainsi que la Fayette, Dumourier et tant d'autres scélérats sont exécrés des despôtes même auxquels ils avoient vendu le peuple Français.

Citoyens, ce n'est point à vous qu'il faut parler de trahisons, elle est étrangère à votre cœur comme à votre pensée : républicains, vous continuerez à rester fidèles à la Ste. Montagne, votre union sera votre force, vous veillerez à la sûreté de vos murs, vous repousserez l'ennemi de dehors s'il les attaque, vous déjouerez les complots de celui intérieur, vous démasquerez les traîtres, vous distinguerez vos vrais amis de ceux qui feignent de l'être pour mieux vous cacher l'abîme où ils vous entraînent.

Citoyens, le saint enthousiasme de la liberté ne s'éteindra jamais dans vos cœurs, il sera le patrimoine précieux que vous laisserez à vos fils, et la patrie les comptera ainsi que vous au nombre de ses enfans chéris.

Ce discours du maire a été longtemps applaudi : le cortège a repris sa marche toujours au son de la musique, des tambours et en chantant l'hymne favori.

Arrivés sur la place de la liberté, l'agent national a dit :

« Citoyens !

« C'est aujourd'hui un des plus beaux jours de la France, un des plus grand triomphe de la liberté; de toute part la trahison et la perfidie avoient ouvert les portes de nos villes frontières; de toute part les traîtres sont anéantis, et la coalition des despotes vient se briser contre le courage et l'ardeur des hommes libres, des braves défenseurs de la liberté précieuse que nous avons eu le bonheur de recouvrer.

« Suivez les armées de la république, par-tout vous les verrez victorieuses; par-tout vous verrez fuir devant elles les bataillons innombrables des esclaves.

« Le Nord voit nos républicains entrer à pas de géant dans les états du despote qui y exerçoit sa tyrannie.

« La Moselle et le Rhin voyent de plus grand prodige encore : les lignes de Veissembourg qui n'ont pu tomber à la possession de l'ennemi que par la trahison, ne résistent point à l'intrépidité du soldat français; ce qui fut l'ouvrage de la perfidie pendant plusieurs mois, devient dans quelques jours la conquête de l'armée républicaine.

« La clef de la Méditerranée avoit ouvert ses portes aux ennemis éternels et irréconciliables de la marine française; le drapeau tricolore n'osoit plus flotter sur ses murs; une ville infâme avoit vu sous ses yeux et sans leur faire un rempart de ses citoyens, deux représentans

« du peuple périr de la main de l'Anglais, ses lâches habitans avoient proclamé un Roi ! tant de forfaits ne pouvoient rester impunis.

« Les mânes des vertueux patriotes devenues victimes, réclamaient une juste vengeance; les amis de la liberté y courent, ils se présentent devant Toulon; cette ville scélérate défendue par la nature et l'art industrieux des mains les plus habiles, devoit présenter une résistance invincible, mais tout cède aux patriotes; un siège en règle eut retardé trop long-tems la vengeance des Français, ils montent à l'es-calade, ils enlèvent d'assaut cette ville criminelle, ils entrent vainqueurs, et l'Anglais humilié est forcé de déposer les armes et de baisser le drapeau du despotisme devant l'étendard de la liberté.

« Le petit nombre de ces brigands échappés au glaive et à la vengeance nationale, met en se retirant le feu à quelques magasins de cette ville coupable; et c'est ainsi qu'ils récompensent la trahison qui leur en avoit ouvert les portes, et qu'ils anticipent la punition due à tant de crimes et de forfaits : il existoit ce pendant une portion du peuple dans ces murs, inquiète sur la perte considérable qu'alloit essuyer la république par cet incendie, ces pauvres sans-culottes parviennent à l'éteindre et à sauver ces immenses ressources à la nation Française. Vils esclaves de la tyrannie, lâches habitans d'une ville dont jusqu'au nom tout doit être rayé du grand livre de la liberté, comptez maintenant sur la coalition des brigands couronnés.

« Et toi Pitt, solennellement proclamé ennemi du genre humain, homme infâme, vois maintenant si tu peux compter davantage sur tes projets liberticides : tu as sacrifié des bataillons innombrables d'Anglais à ton orgueil et à ta tyrannie; le peuple qui ta vu naître ne verra ton effigie qu'avec horreur, et il te sacrifiera aux mânes de ces malheureux esclaves enchaînés à ton char et dans les fers du despote dont tu es le vil suppôt.

« Voilà le sort qui t'attend et que tu as justement mérité après les tourmens les plus affreux qui te sont réservés; ton souvenir même, ouï ton souvenir sera à jamais en exécution à tous les Peuples de la terre.

« Cessez donc Peuples infortunés de soutenir la cause infâme du despotisme. Ouvrez les yeux et reconnoissez votre erreur.

« Et vous chers Citoyens, rappelez-vous avec plaisir vos peines et vos travaux; tous les monstres parricides dont le souffle empoisonné corrompoit l'air pur et suave de la liberté, fuyent devant vos efforts invincibles : le despotisme humilié sera forcé de reconnoître la souveraineté du Peuple français.

« Continuez à entretenir de plus en plus dans vos âmes ce feu sacré de l'amour de la Patrie, ce saint enthousiasme qui brisa nos fers et porta le coup mortel à la tyrannie : oui cet enthousiasme est nécessaire, il fait des prodiges, des héros, il enfante des miracles, nous lui devons celui de la prise de Toulon, nos succès dans toutes nos armées, nous lui devons tous ceux de la révolution, c'est à lui encore à la consolider et à asseoir la République sur des bases inébranlables.

« VIVE LA RÉPUBLIQUE,
La Liberté ou la Mort. »

Les Citoyens, les Citoyennes, les Enfants, tous à l'envi ont répété *vive la République*.

L'Assemblée s'est successivement rendue sur la place de l'Égalité, sur celle de la Révolution, où des membres ont prononcé différens discours, respirant tous la haine des rois et l'enthousiasme de la Liberté.

De retour à la maison Commune, le Conseil a pris séance, il a ordonné que la façade de la maison Commune, seroit illuminée et que des danses publiques s'ouvreroient dans la grande-salle.

Le Conseil a ordonné ensuite que quatre de ses membres se rendront dans chacun des hôpitaux militaires de cette ville, pour y faire part à nos défenseurs malades ou blessés des succès étonnans de leurs frères d'armes.

Citoyens, a dit le Maire, il vous reste un devoir à remplir : la Convention nationale ne verra pas sans plaisir l'expression des sentimens d'allégresse manifestés par vos administrés; dans une occasion si brillante pour les armées Françaises, Richaud, de qui vous en tenez l'avis officiel, a droit à votre reconnaissance.

Le Conseil arrête à l'unanimité, que le procès-verbal de la solennité du jour sera imprimé, affiché; que des exemplaires en seront adressés à la convention nationale, et qu'il en sera envoyé au citoyen Richaud, un de ses membres, en remerciement de l'avis qu'il s'est empressé de faire parvenir au Maire de cette ville.

Délibéré en séance, ledit jour.»

ADAM (secrétaire).

27

Un secrétaire fait lecture de la lettre suivante : (1)

[Le M. des affaires étrangères au présid. de la Conv., Paris, 18 niv. II]

« Le moment où l'intrépidité des guerriers français rend à la république la libre navigation de la Méditerranée doit faire accueillir avec plus d'intérêt le tableau de la situation générale du commerce extérieur de la France pendant l'année entière 1792.

L'analyse des différentes branches de navigation et de l'industrie nationale se trouve resserrée dans les cinq extraits ci-joints, ainsi réduits sur vingt-six autres résultats. Cette méthode abrégée est propre à diminuer considérablement les frais d'impression, si la Convention juge à propos, ainsi qu'elle en a usé pour le premier semestre de cette époque, de procurer aux législateurs, aux administrateurs et aux citoyens studieux, les moyens de continuer à suivre les principales modifications du commerce national.

L'année 1792 est une époque trop mémorable dans les fastes du peuple français pour ne pas accueillir et multiplier même les matériaux de tous genres qui doivent entrer un jour dans

(1) C 287, pl. 861, p. 20; *Mon.*, XIX, 163; *Débats*, n° 476, p. 269. Extraits dans *Audit. nat.*, n° 473; *M.U.*, XXXV, 314; *J. Mont.*, n° 58, p. 462; *F.S.P.*, n° 150. Mention dans *J. Sablier*, n° 1064; *C. Eg.*, n° 509, p. 66; *Ann. patr.*, n° 373, p. 1677; *Ann. R.F.*, n° 41; *Abrév. univ.*, p. 1496; *Mess. soir*, n° 509; *J. Fr.*, n° 472; *J. Paris*, p. 1505.

son histoire politique et économique.

C'est un fait qui paraissait résulter des documents positifs, recueillis avec soin, classés avec méthode et combinés avec sagacité, que la France, au moment de la révolution, avait annuellement une balance de commerce favorable, et recevait de l'étranger de 60 à 70 millions.

Par quelles opérations, pour ainsi dire magiques, cette balance en notre faveur est-elle donc montée, en 1792, à 224 millions ? Cette dernière somme est le résultat du montant de vos achats extérieurs, estimés 496 millions, comparés avec nos ventes à l'étranger, évaluées 720 millions (2), toutes proportions observées d'ailleurs respectivement dans la hausse survenue alors sur le prix de toutes les marchandises.

Un triple concours de moyens principaux semble avoir procuré à la France cette balance d'industrie de plus de 200 millions en 1792.

D'abord le peuple en a été le premier agent par son travail, qui d'une main vigoureuse combattait alors la tyrannie, et de l'autre fournissait assidûment aux demandes multipliées des produits de son industrie, dans la proportion des capitaux ou des revenus que les émigrés et les étrangers voulaient tirer de France en nature de marchandises; ensuite les manœuvres des agioteurs sur les denrées coloniales, en sucre et café, qui en ont doublé et triplé même le prix, de manière à augmenter sensiblement nos créances sur l'étranger; enfin, l'insouciance malignement réfléchie de l'ancien gouvernement, qui, à l'instant où l'horizon politique de l'Europe s'obscurcissait, et où ses rois coalisés conjuraient déjà contre la liberté française, ne profitait pas de cette impulsion active donnée à l'industrie française pour l'échange contre des munitions navales, des approvisionnements et des subsistances de tout genre que le génie républicain a bien su depuis, pour sa propre défense et malgré les obstacles, accumuler dans nos ports.

A combien d'autres conséquences aussi utiles qu'intéressantes, citoyen président, ne conduirait pas un examen plus approfondi des résultats généraux de notre commerce extérieur en 1792 ? Mais la tribune de l'aréopage français, constamment occupée par la renommée de nos victoires, ne peut être consacrée plus longtemps à des déductions méthodiques; c'est à l'esprit méditatif, qui s'alimente et se fortifie dans le calme du cabinet, que la Convention nationale jugera sans doute à propos de livrer ces résultats en décrétant l'impression ».

Signé DEFORGUES.

VILLERS. Il est important que les François connoissent que pendant l'orageuse année de 1792, leur industrie a porté la balance de leur commerce extérieur à 224 millions, de 60 à 70 millions, somme à laquelle elle se portoit les années précédentes. Je demande l'insertion au bulletin de la lettre du ministre et des tableaux qui y sont joints. La proposition de Villers est adoptée. (2)

L'insertion au bulletin et l'impression des tableaux sont décrétées. (3)

(1) Le P.V. (XXIX, 65) s'arrête ici.

(2) *F.S.P.*, n° 150, p. 2. Texte très proche dans *J. Paris*, p. 1505.

(3) *Bⁱⁿ*, 19 niv. (suppl^t). Les tableaux n'y figurent pas.